

Image not found or type unknown



Siteweb mise en relation particuliers services payants

Par **Gordier**, le **27/02/2013** à **13:11**

Bonjour,

J'ai un projet de site internet de mise en relation entre particuliers pouvant offrir ou bénéficier de services payants d'autres particuliers. Ces particuliers pouvant se trouver en France ou a l'étranger. Le modèle prévoit de faire passer les paiements de services par le site et que le **webmaster** (moi, l'entreprise que je créerai)**retienne l'argent** sur le compte du site, **paie en différé** une fois que le travail du particulier est finalisé et que je prenne une **commission sur les transactions**. Je suis résident Francais et logiquement donc mon entreprise sera déclarée en France. Je me demande donc si ceci est légal, comment ceci m'engage... Je suis un Zero en droit, status employeur...Je ne voudrais pas etre considéré comme l'employeur de ses personnes car la, a mon avis ca devient très compliqué.

Vos différents avis et retour d'expérience sur cette question me seraient d'une grande aide.

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **27/02/2013** à **14:01**

Bonjour,

Ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié...

Par **Gordier**, le **27/02/2013** à **14:45**

Bonjour,

Merci, j'ai changé les catégories en espérant etre dans les bonnes.

Merci d'avance pour vos infos

Slts

Par **Gordier**, le **04/03/2013** à **18:13**

Bonjour,

Y a t'il une personne qui pourrait m'éclairer sur ce sujet ?

Est ce que j'ai le droit d'utiliser ce modèle en France ?

Tout avis meme partiel sur la question me serait bénéfique

Merci

Slts